



## **Ville de Montréal**

Cabinet de la chef de l'Opposition officielle

2<sup>e</sup> opposition à l'Hôtel de Ville de Montréal

### **COMMUNIQUÉ**

***Pour diffusion immédiate***

**Site du golf Meadowbrook :**

## **Le maire doit passer à l'action pour protéger la biodiversité**

**Montréal, le 4 juin 2010** – Les deux partis d'opposition s'unissent pour demander à l'administration Tremblay de passer de la parole aux actes en invitant le Conseil d'agglomération à se porter acquéreur du site du golf de Meadowbrook pour en faire un parc afin d'assurer la préservation de ce joyau de la biodiversité.

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au parc Maisonneuve, un ancien golf transformé en parc, et en présence de Campbell Stuart, ancien maire de Montréal-Ouest et porte-parole des *Amis de Meadowbrook*, les maires de Rosemont – La Petite-Patrie et du Plateau Mont-Royal, François Croteau de Vision Montréal et Luc Ferrandez de Projet Montréal, ont demandé au Maire de Montréal d'intervenir sans tarder pour sauvegarder le site de l'actuel golf Meadowbrook.

« Pour la première étape à court terme, l'arrondissement de Lachine doit rapidement procéder au changement de zonage afin que la partie du golf Meadowbrook située sur son territoire soit dorénavant zonée pour usage récréatif », a indiqué le porte-parole de l'Opposition officielle en matière de mise en valeur du territoire, François Croteau, alléguant qu'il est urgent de protéger ce site de la spéculation immobilière. « Une fois cette étape franchie, l'agglomération de Montréal pourra toujours se porter acquéreur du terrain pour en faire un parc et préserver la richesse de ce site naturel », a-t-il expliqué.

### **Un milieu naturel unique à protéger à tout prix**

« Le terrain Meadowbrook, traversé par le petit ruisseau Saint-François, mérite d'être protégé de toute expansion immobilière. Reconnu pour sa biodiversité, le terrain accueille de nombreuses espèces d'animaux sauvages et une végétation des plus diversifiés sur l'île de Montréal, en plus d'être situé dans un corridor emprunté par les oiseaux migrateurs qui s'y posent au printemps », a fait valoir François Croteau, ajoutant qu'il existe un consensus scientifique autour du fait que le moyen le plus efficace de préserver la biodiversité est de créer des trames vertes de territoires liés. « Le terrain Meadowbrook est un élément capital de la trame verte qui le relie à la falaise Saint-Jacques, un autre site reconnu pour sa biodiversité », a-t-il rappelé.

Selon certains archéologues, ce site aurait même un potentiel archéologique datant de plus de 4000 ans qui pourrait nous en apprendre sur l'histoire des autochtones de la région.

### **Transformer un golf en parc : c'est possible et c'est avantageux!**

« Le parc Maisonneuve où nous nous trouvons présentement est l'exemple parfait du succès d'une transformation d'un ancien golf en parc. L'aménagement du terrain Meadowbrook en parc ne nécessiterait pas d'investissements majeurs, si ce n'est la construction d'un nouvel accès à partir de Lachine pour permettre le désenclavement du site, un accès qui serait tout autant nécessaire si le site devait plutôt accueillir un projet de développement immobilier », a indiqué le critique de la 2<sup>e</sup> opposition en matière d'aménagement urbain, Luc Ferrandez.

« Un parc sur le terrain Meadowbrook aurait l'avantage d'améliorer l'offre de grands espaces verts, assez limitée dans cette partie de l'île de Montréal », a-t-il ajouté, soulignant que le site de Meadowbrook vient compenser l'effet d'îlot de chaleur dû à la présence des cours de triage et d'un vaste stationnement à proximité et qui se verrait amplifié si on allait de l'avant avec le projet de développement immobilier.

Rappelons que *la Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération* avait examiné la question dans son rapport déposé en juin 2009 et qu'elle recommandait notamment « de développer des scénarios visant la protection du site du golf de Meadowbrook et sa transformation en parc nature, en grand parc urbain ou en écoterritoire dans la perspective d'une trame verte reliant ce site à la falaise Saint-Jacques ». <sup>1</sup> Déjà en 2004, l'Office de consultation publique de Montréal recommandait la protection du terrain Meadowbrook. Le budget 2010 allouait d'ailleurs un montant de 12 millions de dollars par année sur 3 ans pour la protection, l'acquisition, l'aménagement et le maintien des milieux naturels, dans le cadre de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*.

Le 28 avril dernier, dans le cadre du Sommet sur la biodiversité le Maire de Montréal a signé la *Déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement*, s'engageant ainsi à accroître les efforts de la Ville de Montréal en faveur de la préservation des écosystèmes, et s'est dit ouvert à la possibilité que Meadowbrook demeure un espace vert.

« Monsieur le Maire, nous croyons que le site du golf Meadowbrook doit être protégé et que vous avez le devoir de défendre ce joyau de la biodiversité, qui présente des caractéristiques uniques sur l'île de Montréal. Transformer ce terrain en parc, c'est le plus beau cadeau que vous pouvez faire, non seulement aux citoyens des villes et arrondissements voisins, mais aussi à tous les citoyens et citoyennes de Montréal », ont conclu François Croteau et Luc Ferrandez.

– 30 –

**Renseignements :**

Marie-Hélène d'Entremont

*Attachée de presse*

Cabinet de la chef de l'Opposition officielle

Bureau : 514-872-2934

Cell. : 514-247-0446

Joël Simard-Ménard

*Directeur de cabinet*

Cabinet de la 2<sup>e</sup> opposition à l'hôtel de ville

Bureau : (514) 872-1108

---

1. Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération, *Rapport d'étude publique et recommandations sur le Bilan 2007-2008 de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, 18 juin 2009, p. 20.